

05.05.2006

Liese Prokop: Adoption d'un Partenariat pour la sécurité entre l'UE et plusieurs pays tiers

Première étape: le Partenariat pour la sécurité entre l'UE et les Balkans occidentaux - Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est et adoption de la Déclaration de Vienne

« Ce jour nous avons conclu avec plus de 50 pays et organisations un Partenariat pour la sécurité entre l'UE et les pays tiers intéressés, partenariat qui commence à prendre forme avec notamment les pays des Balkans occidentaux », a déclaré ce vendredi la ministre autrichienne de l'Intérieur, Liese Prokop. La Déclaration de Vienne relative à un partenariat pour la sécurité a été adoptée lors de la Conférence internationale sur la sécurité intérieure ces 4 et 5 mai 2006 à Vienne, de même qu'une convention sur la coopération policière en Europe du Sud-Est a été signée. « Ce vaste dialogue entre l'UE et les pays tiers sur un concept commun de sécurité constitue un moment unique dans l'histoire et je me réjouis que cela se soit passé sous présidence autrichienne. »

Les ministres de l'UE, des pays candidats et en voie d'adhésion à l'UE, des pays des Balkans occidentaux, des pays de la politique européenne de voisinage, de la Fédération de Russie et des Etats-Unis ont pris part aux discussions de ce jour. « La déclaration de Vienne relative à un partenariat pour la sécurité constitue la base de la formation de partenariats concrets sur la sécurité entre l'UE et les pays tiers », a ajouté la ministre. Une stratégie de coopération de l'UE pour les Balkans occidentaux devrait être élaborée en conséquence d'ici la fin de la Présidence autrichienne. « Grâce à la signature de la convention de coopération policière, nous avons effectué un grand pas en avant vers un partenariat UE-Balkans occidentaux. Les signataires de la convention sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, la Moldavie, le Monténégro, la Roumanie et la Serbie. »

Les négociations de la convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est ont débuté en été 2005, à l'initiative de l'Autriche. « Nous avons soutenu les pays participants lors des négociations en leur offrant notre savoir et en mettant à disposition des experts du ministère de l'Intérieur. L'Autriche a, en quelque sorte, joué le rôle de sage-femme dans cette convention. » Un soutien a également été apporté par l'Allemagne, Europol, le Pacte de stabilité de l'Europe du Sud-Est et l'Austrian Development Agency.

Grâce à la signature de la convention de coopération, 3 buts ont été atteints:

Tout d'abord la coopération avec l'Europe du Sud-Est sera améliorée dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée, le trafic de drogue et humain et la corruption. Ensuite la sécurité sera accrue dans la région et dans l'UE et enfin les bases du partenariat pour la sécurité entre l'UE et les Balkans occidentaux ont été jetées. Les pays des Balkans occidentaux se sont ainsi largement rapprochés des normes Schengen en matière de coopération policière de l'UE, ce qui facilitera à l'avenir la coopération dans la région. Les formes de coopération habituelles dans l'UE seront de la sorte également valables pour les Balkans occidentaux, à savoir l'échange mutuel d'information, la formation d'équipes d'enquêteurs communes ou encore le renforcement des formes de coopération transfrontalière telles que l'observation, la poursuite et la livraison surveillée.

Source : Communiqué de presse de la présidence européenne d'Autriche ;
http://www.eu2006.at/fr/News/Press_Releases/May/0505prokop.html?null